

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017*Non audité*

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Josée Simon	21 359	6 295
Claudette Molloy	2 847	1 423
Carole Ladouceur	2 847	1 423
Pierre Boivin	4 555	2 277
Christine Richer	3 416	1 708
Richard Jean	569	284
Normand Jolicoeur	569	284
Nancy McAuley	569	284
Nancy Morais	569	284
Louis Venne	2 518	1 258

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).